

Réunion du CEDIN du jeudi 8 décembre 2016

Compte-rendu

Présents : C. Brandao, A.-L. Chaumette, M. Cuq, F. de Bérard, J. Bouloy, R. Chemain, C. Deplagne, A. Diakité, Th. Dufour, S. Dumanoir, J. Dupendant, A. Fahrner, A. Foulatier, E. Gabriel, J. Gavrilloff, V. Grandaubert, S. Grosbon, N. Hajjami, A. Hermet, L. Jandard, Y. Kamto, M. Lamour, L. Lasnier, F. Latty, R. Lucas, J.-R. de Maistre, E. Marie, M. Montjoie, A. Mostarshedi, N. Moussodji, C. Papinot, A. Pellet, B. Samson, A. Sylla, J.-M. Thouvenin.

Excusés : A. Beaudoin, A. Ben Mansour, M. Benlolo-Carabot, P. Bodeau-Livinec, M. Beulay, C. Bories, P. Daillier, M. Eudes, Ph. Guttinger, E. Hennequet, D. Müller, M.-L. Niboyet, M. Nioche, J. Roux, W. Warlet.

I/ CEDIN

- **Membres du CEDIN**

Plusieurs nouveaux doctorants rejoignent le CEDIN :

- Robert Biewer, thèse sur *La nature juridique des accords de confirmation du Fonds monétaire international*, sous la direction de F. Latty ;
- Caroline Brandao, thèse sur *Les nouvelles technologies de l'armement appliquées au droit international humanitaire*, sous la direction de C. Bories ;
- Ambroise Fahrner, thèse intitulée *Circulation et contrôle des capitaux en droit international*, sous la direction de M. Forteau ;
- Jean Moïse, thèse sur *L'état de droit international*, sous la direction de M. Forteau ;
- Abdoulaye Sylla, thèse sur *Les constitutions internationalisées et la constitutionnalisation du droit international dans les Etats post conflictuels*, sous la direction d'A.-L. Chaumette ;
- Cyrielle Zurletti, thèse intitulée *Analyse comparée sur l'influence des sanctions financières internationales : Une arme judiciaire au service des rivalités géopolitiques et géo-économiques modernes*, sous la direction de R. Chemain.

La proposition du Conseil du CEDIN d'octroyer la qualité de membre associée à Anouche Beaudoin, maître de conférences à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, à Marjorie Beulay, responsable administrative du Laboratoire Forces du droit (Université Paris 8), à Olivia Danic, maître de conférences à l'Université de Nîmes et à Alina Miron, professeure à l'Université d'Angers est acceptée à l'unanimité.

- **Poste de secrétaire général**

Après plusieurs mois d'incertitude, le CEDIN a obtenu le maintien de son poste de secrétaire général. Le plan amendé de réorganisation administrative de la recherche au sein de l'UFR a été accepté par les instances centrales. Le plan prévoit notamment que le CEDIN rejoigne la fédération des centres de recherche (FIND – Fédération interdisciplinaire de Nanterre en droit, <https://find.u-paris10.fr>) et qu'en cas de manifestation d'importance organisée par un autre centre de recherche, par nature exceptionnelle, le secrétaire général du CEDIN puisse être appelé en renfort.

- **Participation du CEDIN à la FIND**

La proposition que le CEDIN rejoigne la FIND en tant que centre de recherche membre est acceptée à l'unanimité.

- **Règlement intérieur du CEDIN – dénomination du CEDIN**

Le directeur du CEDIN soumet une proposition de dénommer officiellement le CEDIN « Centre de droit international de Nanterre » au lieu de « Centre de droit international » pour mettre fin à l'ambiguïté qui existe autour de l'appellation du centre (**voir pièce jointe**).

La proposition est acceptée à l'unanimité. La nouvelle dénomination figurera dans le règlement intérieur du CEDIN qui sera élaboré à partir du règlement type que la Commission Recherche de l'Université adoptera début 2017. Un nouveau logotype sera également proposé.

- **Règlement intérieur du CEDIN – règlement de la bibliothèque**

Le directeur du CEDIN propose un nouveau règlement pour la bibliothèque, élaboré avec le secrétaire général. La bibliothèque est en effet un bien commun qu'il importe de préserver. Or, un certain laxisme dans l'utilisation de la bibliothèque est perceptible, qui se manifeste par la disparition des rayons ou l'emprunt abusif d'un certain nombre d'ouvrages et de revues, la consommation d'aliments, le manque de silence etc. Le règlement de la bibliothèque a pour objet de clarifier les règles relatives à l'utilisation de la bibliothèque et de ses ressources. Le directeur du CEDIN remercie à cet égard avec insistance les doctorants statutaires qui assurent avec dévouement la surveillance de la bibliothèque et qui seront les premiers chargés d'en faire respecter le nouveau règlement.

La proposition est acceptée à l'unanimité, moyennant une modification concernant le droit d'accès à la bibliothèque (non limité aux étudiants inscrits *a minima* en master) (**voir pièce jointe**). Le règlement de la bibliothèque sera intégré au règlement intérieur du CEDIN. Il sera affiché sur la porte de la salle 139.

- **Rapport annuel d'activité**

Afin d'offrir la meilleure information aux membres du CEDIN et de renforcer la visibilité à l'extérieur des nombreux activités et travaux du centre, le directeur du CEDIN propose l'élaboration d'un rapport annuel d'activité, qui permettra également d'anticiper une partie du travail de synthèse à accomplir dans le cadre de l'évaluation future des unités de

recherche. Les membres du CEDIN seront invités à transmettre la liste de leurs publications individuelles pour inclusion dans le rapport.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

S. Grosbon suggère que le CEDIN diffuse une lettre d'information trimestrielle, sur le modèle de celle de l'Ecole doctorale de droit international et de droit européen de la Sorbonne. Sous réserve qu'il y ait suffisamment de « contenu » pour justifier un tel envoi, une version-test pourrait être élaborée en 2017.

- **Site internet** <https://cedin.u-paris10.fr>

L. Lasnier fait le point sur l'actualisation progressive du site et propose divers aménagements :

- Actualisation du site : liste des membres et CV à jour ;
- Création d'une rubrique « thèse » pour informer des modalités d'inscription (renvoi au site de l'EDDSP) et des soutenances de thèse ;
- Refonte de la rubrique Master 2 pour intégrer le Master 2 Contentieux international et européen et le Master 2 Commerce international ;
- Disparition de la rubrique « actualité » et/ou de la rubrique « manifestations scientifiques » remplacée(s) par un calendrier virtuel ;
- Création envisagée d'un compte twitter ;
- Création d'une rubrique « Publication » afin d'offrir aux membres une « page blanche » pour partager leurs écrits.

- **Photographie de l'équipe du CEDIN**

Une photographie est prise des membres du CEDIN présents à la réunion, en vue d'une publication sur le site internet. (*voir pièce jointe*)

II/ Bilan des dernières manifestations

- **Religion et droit international, 13 octobre 2016**

Le colloque co-organisé par le CEDIN (A.-L. Chaumette) et le Centre Pothier de l'Université d'Orléans (N. Haupais) a été un succès. A.-L. Chaumette insiste sur la qualité des contributions et la richesse des débats, et remercie les membres du CEDIN qui y ont participé. Le colloque a fait l'objet d'un enregistrement audio et video mis en ligne sur la Webtv du CEDIN (lien : [chaine-cedin](#)). Une publication est prévue aux Editions Pedone, dans la collection du CEDIN. Les textes sont attendus pour avril.

- **Colloque CEDIN/OCDE « International Regulatory Cooperation », 2 novembre 2016**

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la coopération menée depuis deux ans entre l'OCDE et le CEDIN (sous la houlette de J.-M. Thouvenin) à partir d'études de cas concernant la coopération entre organisations internationales en matière de régulation. Cinq chercheurs

du CEDIN ont effectué un stage au sein d'organisations internationales entre janvier et avril 2015, à l'issue duquel ils ont rédigé des études, publiées par l'OCDE, de très bon niveau. J.-M. Thouvenin adresse ses plus vifs remerciements aux doctorants qui ont pris part au projet.

L'OCDE a associé le CEDIN à l'organisation d'un colloque international, qui s'est tenu le 2 novembre 2016 au centre de conférences de l'OCDE sur le sujet « International Regulatory Cooperation ». Le programme de la matinée, élaboré par le CEDIN, a donné lieu à des communications par Jean-Marc Thouvenin, Pierre Bodeau-Livinec et Régis Bismuth, Alain Pellet intervenant comme discutant. L'après-midi, organisée par l'OCDE, a fait intervenir divers experts et des directeurs juridiques d'organisations internationales. Le secrétaire général de l'OCDE a présenté les ouvrages publiés et a félicité le CEDIN.

Le directeur du CEDIN remercie J.-M. Thouvenin d'avoir piloté cette coopération fructueuse avec l'OCDE, qui contribue à la notoriété du CEDIN.

- **Conférence interdisciplinaire de la FIND sur la sanction, 11 octobre 2016**

La FIND a organisé le 11 octobre 2016 une demi-journée d'étude sur le thème transversal de la sanction. Franck Latty y a représenté le CEDIN. D'autres manifestations interdisciplinaires sont prévues. Les membres du CEDIN sont encouragés à y participer.

III/ Prochaines manifestations

- **Projet Forces du droit/CEDIN « Les camps et le droit » (ComUE), 9 décembre 2016, 17 février et 2 juin 2017**

Le projet, initié par le Laboratoire Forces du droit de Paris 8 (L. Dubin) en lien avec le CEDIN (A.-L. Chaumette, M. Eudes), bénéficie d'un financement de la ComUE. Il prévoit, sur une période de deux ans, de dégager à partir de la multiplicité des formes de camps (camps « spontanés », « institutionnalisés », « mixtes ») une définition juridique commune et de faire un état des lieux des pratiques juridiques qui y sont à l'œuvre. Le projet prendra la forme de séminaires réguliers et d'enquêtes sur le terrain. Un premier séminaire a été organisé à l'Université Paris 8 le mardi 18 octobre. Il avait pour thème « Identification du concept de « camps » - Approche historique ». Y sont intervenus des historiens dont Pierre-Olivier Clochard, Olivier Chaumet et Philippe Rygiel.

Le 9 décembre 2016, un deuxième séminaire public de réflexion, « Identification du concept de "camp" - Approche anthropologique et philosophique », est organisé à l'Université Paris 8. Y interviendront des philosophes et des sociologues (Michel Agier, Aurore Mréjen et Etienne Tassin).

Le 17 février 2017, un troisième séminaire, portant sur le droit interne et le droit comparé, sera organisé à Nanterre. Un quatrième séminaire abordant les questions de droit international est programmé le 2 juin.

- **1966-2016 : Résistance et résilience des Pactes internationaux de protection des droits de l'Homme à l'épreuve d'une société internationale post-moderne, Centre Convention du ministère des Affaires étrangères et du développement international, 16 décembre 2016**

Le colloque est piloté par S. Grosbon. Les préparatifs sont terminés.

- **Entretiens de droit international privé, 25 janvier 2017**

F. de Bérard organise le prochain « Entretien de droit international privé » le 25 janvier 2016, à 18h30 sur le thème de « L'avenir des procédures d'insolvabilité », en lien avec le règlement UE 2015/848. Y interviendront le professeur Dubois (Université Paris Nanterre), un administrateur judiciaire et un avocat spécialisé dans les opérations d'insolvabilité. F. de Bérard compte sur la présence des étudiants, qui doivent y assister en nombre pour assurer le succès de la manifestation.

- **Conférence CEDIN/DU Organisations et juridictions pénales internationales, 30 janvier 2017**

Dans le cadre du procès pénal en appel de Pascal Simbikangwa, les avocats des parties civiles ont sollicité Florence Bellivier, Pascal Beauvais et Marina Eudes pour la retranscription des audiences. Environ 150 étudiants de M1, de M2 et du Diplôme universitaire « Organisations et juridictions pénales internationales » ont, par groupe de quatre, retranscrit les débats du procès. Ces retranscriptions ont été envoyées aux avocats des parties civiles à la fin de chaque journée. Rachel Lucas a supervisé l'ensemble du projet. Les comptes rendus et impressions d'audience sont publiés sur le site des Amis de l'OJPI (l'association du DU – site : <https://lesamisojpi.wordpress.com/>).

Une conférence de restitution des travaux de suivi du procès est organisée le 30 janvier 2017, à laquelle le CEDIN est associé.

- **Journée de la SFDI à Nanterre, 10 mars 2017**

Le CEDIN organise le 10 mars prochain une « Journée de la SFDI ». Elle se décomposera de la manière suivante :

- Une matinée « Jeunes chercheurs » organisée par le Bureau des Jeunes chercheurs de la SFDI, sous la direction d'A.-L. Chaumette, sur le thème de « La pénalisation du droit international ». Cette demi-journée intervient en prélude au colloque annuel de la SFDI organisé à Lille en mai 2017 par M. Ubéda-Saillard, sur le thème de la souveraineté pénale de l'Etat. Les jeunes chercheurs du CEDIN sont fortement incités à répondre à l'appel à candidatures publié sur le site de la SFDI (<http://www.sfdi.org/actualites/jeunes-chercheurs-sfdi-appel-a-contributions/>) ;
- Un après-midi portant sur des questions d'actualité du droit international. La traditionnelle table-ronde d'actualité (faisant intervenir les membres français des juridictions internationales, le directeur des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères et le membre français de la CDI) est en effet pour la première fois déconnectée du colloque annuel de la SFDI. A ces communications habituelles, s'ajoutera une table ronde thématique sur un sujet d'actualité. Le thème envisagé est

« L'avenir de la CDI » mais, eu égard à la non-réélection de M. Forteau au sein de la Commission, plusieurs membres du CEDIN suggèrent de retenir un sujet plus « neutre » pour le CEDIN.

- **Demi-journée d'étude en partenariat avec la Chambre arbitrale internationale de Paris, « *The New Silk Road and Dispute Resolution. Vers un droit mondialisé de l'arbitrage ?* », 20 avril 2017**

La demi-journée d'étude est co-organisée par R. Chemain et F.-X. Train pour le CEDIN, la Chambre d'arbitrage internationale de Paris et la Commission chinoise d'arbitrage de l'économie et du commerce (**voir pièce jointe**). Le projet serait centré sur l'arbitrage dans le cadre du développement des relations commerciales France/Chine et sur le développement de la coopération dans l'arbitrage. R. Chemain souhaite réunir des représentants des institutions d'arbitrage concernées, des avocats et des universitaires. La CNUDCI pourrait envoyer un représentant.

- **Table-ronde « *Religion et droit international privé* »**

Dans le prolongement du colloque de 2016 « Religion et droit international », l'organisation d'une table ronde plus « privatiste » est à l'étude.

IV/ Projets de recherche

- **CDI, « Moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier »**

Dans le cadre des travaux de la Commission du droit international des Nations Unies sur la détermination du droit international coutumier (rapporteur : Sir Michael Wood), la CDI a prié le Secrétariat d'élaborer une étude sur les moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier, dans laquelle il ferait le point sur l'état actuel de la documentation relative au droit international coutumier et formulerait des propositions d'amélioration. Le Secrétariat a envoyé un questionnaire aux Etats et aux organisations internationales. Il a également sollicité des bibliothèques, des sociétés savantes et des centres de recherche en droit international (**voir pièce jointe**). A ce dernier titre, le directeur du CEDIN a été sollicité par David Nanopoulos, ancien chercheur au CEDIN travaillant aujourd'hui à l'ONU.

F. Latty propose de constituer une équipe de chercheurs du CEDIN, chargée d'identifier les sources primaires francophones (revues, sites internet etc.) renseignant sur la pratique et l'*opinio juris* des Etats, en vue de l'élaboration d'un rapport avant le 1^{er} juillet 2017. Le travail en question ne donnerait pas lieu à rémunération mais les chercheurs pourraient se prévaloir, notamment dans leur *curriculum vitae*, de cette recherche au service d'une institution prestigieuse. Le CEDIN serait d'ailleurs mentionné dans l'étude du secrétariat. **Les membres du CEDIN (doctorants, docteurs, enseignants-chercheurs titulaires) souhaitant intégrer l'équipe de recherche sont invités à contacter le directeur du CEDIN avant le 15 janvier (f.latty@u-paris10.fr).**

- **Réponse à l'appel d'offres du ministère de la Défense : Observatoire des opérations de paix et du Conseil de sécurité**

Le ministère de la défense a publié en juillet un appel d'offres relatif à la mise en place d'un Observatoire des opérations de paix et du Conseil de sécurité, avec remise des plis le 9 septembre. P. Bodeau-Livinec et N. Hajjami ont élaboré pendant l'été un projet ambitieux, pour un budget de 130 000 €. La vacance du poste de secrétaire général du CEDIN entre le 1^{er} août et la mi-septembre a compliqué l'élaboration du dossier mais le soutien administratif de la FIND et des instances centrales de la recherche, même imparfait, a finalement permis de soumettre le projet dans les temps.

En l'absence de toute réponse encore en décembre, F. Latty et P. Bodeau-Livinec ont contacté directement le ministère de la Défense. Il apparaît que le dossier du CEDIN, considéré comme très sérieux, a été retenu jusqu'à une phase avancée, à laquelle le ministère de la Défense a sollicité l'Université pour obtenir certaines précisions et entreprendre une négociation. Or, la Présidence de l'Université, à laquelle les messages ont été adressés (c'est en effet le nom du Président, représentant l'Université, qui figure nécessairement sur le document officiel de soumission), n'a ni informé le CEDIN ni transmis *a fortiori* les documents en question... Dès lors, le 24 octobre dernier, le ministère a envoyé un courriel de rejet pour irrégularité de l'offre, dont le CEDIN n'a pas non plus été informé...

Les directeurs de l'UFR ont été saisis de ce grave dysfonctionnement, préjudiciable au CEDIN, des services de l'Université et ont interpellé la présidence sur ce point.

- **Les villes et le droit international (ComUE) – suites 2017** <https://vdicil.org/>

Le projet mené par le CEDIN avec l'Université Paris 8 et l'Université de Nice bénéficie d'un financement de la ComUE. Les crédits obtenus en 2016 devraient être reportés sur 2017. A. Beaudouin organisera un colloque à Nice sur le thème « Ville, violence et droit international », les 31 mai-1^{er} juin 2017.

- **Projet Forces du droit/CEDIN « Les camps et le droit » (ComUE) – suites 2017**

En sus des séminaires programmés (voir *supra*), A.-L. Chaumette indique que le travail de terrain se poursuit en vue de dresser une « cartographie juridique » des camps. Des questionnaires ont été envoyés qui portent sur toutes les questions juridiques susceptibles de concerner la vie dans les camps (gestion institutionnelle, mariages, naissances, décès etc.). Le cas des camps australiens continue de poser problème en raison du manque d'informations disponibles. A.-L. Chaumette invite les membres du CEDIN à lui transmettre tout contact potentiel à ce sujet (alchaumette@gmail.com).

- **Projet « Les archives et le DI » (ComUE)**

Dans l'attente de la réponse à l'appel d'offres sur l'Observatoire des opérations de paix et du Conseil de sécurité (voir *supra*), P. Bodeau-Livinec et F. Latty ont reporté à l'année prochaine la réponse à l'appel d'offres de la ComUE. Le projet pourra néanmoins être initié au cours de l'année 2017, par exemple à travers l'organisation d'un séminaire.

V/ Publications

- **Traité de droit international de la mer**

J.-M. Thouvenin, le codirecteur du *Traité de droit international de la mer* avec M. Forteau, indique que toutes les contributions ont été reçues, sauf une. Une demande de subvention importante a été adressée à la Commission Recherche de l'Université, à l'École doctorale et à l'UFR. La publication aux Editions Pedone devrait être effective début 2017.

- **Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées »**

J.-M. Thouvenin indique que les dernières contributions doivent être envoyées pour une remise à l'éditeur début 2017. Seuls quelques membres du CEDIN n'ont pas encore remis leur texte.

- **Actes du colloque « Européanisation et internationalisation du droit des musées »**

C. Bories a déposé le manuscrit chez Pedone pour une parution prévue début 2017.

- **Actes de la journée d'études « L'Union européenne à l'aune de la théorie des éléments constitutifs de l'État. Un éclairage de droit pénal »**

Si la publication des actes a pris du retard, M. Benlolo-Carabot et M. Ubéda-Saillard ont fait savoir que les questions abordées pendant cette journée étant d'ordre théorique et n'ayant pas connu d'évolutions majeures, l'ouvrage vaut la peine d'être publié.

- **Actes du colloque « Villes et droit international »**

Le colloque de juin devrait faire l'objet d'une publication prochaine sur le site dédié au projet de recherche : <https://vdcil.org/>. A. Beaudouin et M. Forteau recueillent les contributions.

- **Actes du colloque « Religion et droit international »**

A.-L. Chaumette et N. Haupais recueillent les contributions pour une publication avant juin 2017.

VI/ Divers – informations

- **Soutenances de thèse**

Marie Cuq a soutenu sa thèse portant sur *L'alimentation en droit international* (dir. : M. Forteau), le 1^{er} décembre 2016, à l'Université Paris Nanterre.

Ghislain Mabanga a soutenu sa thèse portant sur *Le témoin assisté devant la Cour pénale internationale* (dir. : M. Eudes), le 9 décembre 2016, à l'Université Paris Nanterre.

- **Comités de thèse – suivi des thèses**

Depuis la précédente réunion du CEDIN, plusieurs doctorants d'A. Pellet sont passés devant un comité de thèse. Le retour des doctorants et des enseignants-chercheurs s'étant prêté à l'exercice demeure très favorable. Les comités ont donné lieu à des discussions de fond qui ont été, de l'avis général, fort utiles à l'avancée de la réflexion des doctorants. A l'inverse, les comités projetés par l'Ecole doctorale ne devraient pas permettre d'aborder des questions substantielles. Aussi, les doctorants qui le souhaitent peuvent, en lien avec leur directeur de thèse, solliciter le directeur ou le directeur adjoint du CEDIN en vue de l'organisation d'un comité.

- **Concours de procès simulé et de plaidoirie en droit international**

Plusieurs étudiants, encadrés par R. Lucas et E. Marie, du M2 Droits des relations internationales et de l'UE et du M2 Droit du commerce international souhaitent participer au Concours Rousseau 2017 qui se tiendra au Bénin fin avril-début mai. Une sélection des étudiants sur le mérite sera organisée. Comme l'année dernière, le CEDIN sera sollicité pour le règlement des frais d'inscription, tandis que les financements privés obtenus en 2016 permettront de couvrir une partie des billets d'avion de l'équipe. Sur les mêmes bases qu'en 2016, CEDIN pourra fournir un soutien financier à des équipes d'étudiants souhaitant participer à d'autres concours en droit international (Vis Moot, par exemple).

M. Eudes fait également savoir qu'une équipe d'étudiants (M2 DRIUE et M2 Droits de l'homme) participera au concours de la Croix-Rouge en droit international humanitaire le 10 décembre 2016.

- **Model United Nations**

A. Foulatier indique que des étudiants de Nanterre participent à des simulations de prise de décision et de participation aux travaux des organes des Nations Unies. Si plusieurs membres du CEDIN ont d'ores et déjà accepté d'apporter un soutien « humain » à cette initiative, la demande de soutien financier est rejetée.

- **Day of Crisis**

Le Day of Crisis aura lieu les 21 et 22 avril 2017 au King's College London.

- **Forum des métiers du droit international**

Les 8 et 9 mars 2017, l'Association des anciens étudiants de droit international de Nanterre (AEDIN) organisera en partenariat avec l'Association M2 CIE et l'Association des anciens élèves du M2 DCI, le **deuxième Forum des métiers du droit international**.